



# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.  
La Cie d'Imprimerie du Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J. G. BOUCHER, rédacteur

## FAUSSE ECONOMIE

LES EXTREMES — PROTECTION DE NUIT  
EXCES DE CRAINTE — L'EAU MEILLEURE

Les grands principes d'économie placés en tête de tout genre d'administration sont le secret du succès. Mais faut-il que l'économie soit bien comprise de ceux qui veulent la pratiquer. Un chef de famille qui négligerait de venir convenablement ses enfants pour économiser, un marchand qui éclairerait son magasin à la chandelle pour ne pas avoir à payer l'électricité, un fabricant qui emploierait des matières premières de mauvaise qualité dans la fabrication de son produit, ces gens pratiqueraient une fausse économie.

Dans l'administration civile ou municipale, il arrive parfois que sous prétexte d'économiser, on fait ou on néglige de faire certains changements. Ainsi au printemps, le conseil de ville engagea deux policiers pour service de nuit. La chose, nécessaire depuis assez longtemps, étaient devenue impérieuse par l'arrivée en nos murs d'un grand nombre d'étrangers en quête d'ouvrage. En maintes occasions, au cours de l'été, cette amélioration au département de la police s'est montrée avantageuse. La circulation sur nos rues durant la nuit surpassa celle de plusieurs autres villes. L'arrivée et le départ des trains au milieu de la nuit en est une des principales causes.

L'on ne peut calculer l'efficacité de la surveillance de nuit en rapport avec les vols, parce que ceux que la présence de la police a empêché de commettre des larcins ne donnent généralement pas leur nom par la suite. Cependant il n'y a personne que nous sachions, qui aient eu récemment à se plaindre des pilliers nocturnes.

Un avantage appréciable de la présence d'hommes de police sur les rues durant la nuit c'est la protection qu'ils offrent contre les incendies désastreux. L'expérience des années passées nous démontre qu'en notre ville les incendies doivent commencer vers deux heures du matin. En plus d'une occasion, cette été, l'alarme fut sonnée par l'homme de police. Des dommages considérables aux propriétés ont ainsi été évités grâce à un prompt appel des pompiers.

Cette mesure adoptée par le conseil de ville, au printemps, reçut l'approbation générale du public. Par un ordre du conseil, les deux policiers de nuit viennent d'être suspendus de leur fonction. Nous n'aurons plus aucune surveillance pendant les nuits. Et ceci, par économie? C'est vouloir épargner quelques milliers de dollars au détriment de la protection à laquelle ont droit les contribuables. Cette protection, de l'aveu même du chef de police, est nécessaire en tout temps et en toutes saisons dans notre ville. Un seul policier pour surveiller une ville aussi étendue que la nôtre, jour et nuit, n'est certainement pas suffisant. Pourquoi ne pas suivre l'exemple d'autres petites villes dont les administrateurs ont l'esprit d'économie aussi développé que les nôtres.

Nous nous sommes réjouis trop tôt. Nos conseillers, semble ne vouloir rien faire qui puisse améliorer la qualité de notre eau d'alimentation. La raison? Fausse économie de quelques centaines de dollars. Au conseil de ville, l'on semble craindre énormément la critique. Cette crainte semble poussée à l'excès.

Ce que nous avons demandé pour l'amélioration de notre eau est pourtant bien simple: prendre l'eau à douze ou quinze pieds de profondeur, au lieu de deux à trois pieds, comme c'est le cas actuel. L'eau contiendra moins de matières organiques; elle sera certainement plus froide et alors plus potable; il y a même des chances qu'elle contienne moins de germes pathogènes.

Est-ce que par économie, l'on osera négliger cette légère amélioration qui comporte des avantages aussi appréciables?

J.-G. B.

## LA MINORITE JUIVE EN POLOGNE

La section des minorités et le comité politique du Conseil des ministres, lisons-nous dans "l'Univers israélite", ont arrêté d'importantes résolutions concernant la minorité juive en Pologne.

Ces résolutions comprennent:

1.—L'unification de l'organisation des communautés religieuses juives et le libre emploi de l'hébreu à l'intérieur de ces communautés;

2.—L'admission de la langue juive dans les assemblées publiques;

3.—La désignation par le ministre de l'instruction publique, dans les localités à forte minorité juive, d'écoles primaires d'Etat où sera observé le sabbat et dont le programme comportera un enseignement de dix heures par semaine de matières judaïques;

4.—Un certain nombre d'écoles primaires secondaires et normales juives et hébraïques, acquerront les droits complets des écoles publiques;

5.—La dispense pour les écoliers juifs des écoles publiques de l'obligation de faire des devoirs écrits le jour du sabbat;

6.—L'octroi aux écoliers juifs dans les écoles publiques et aux soldats dans les casernes, de toutes facilités en ce qui concerne l'exécution de leur culte.

## GRANDE CELEBRATION A EDMUNDSTON

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

### HARNACHONS LA MER

Le point faible de l'utilisation des marées est que celles-ci sont variables, et qu'en outre, il n'existe plus d'énergie motrice pendant les basses eaux. On signale maintes fois une firme de Rennes, en Bretagne, qui prétend avoir trouvé la difficulté en emmagasinant une partie des hautes eaux dans des réservoirs, lesquels agissent comme "compensateurs" à la marée basse, et mettent en mouvement ce qu'on appelle des "turbines alternées". D'après les calculs de cette société, il serait possible de produire ainsi un cheval vapeur pour 210 francs, alors que la même unité coûte de 450 à 500 francs lorsqu'on emploie l'énergie des rivières de montagne. L'auteur montrera si cette firme a réellement résolu le problème.

La question de l'utilisation des marées est particulièrement intéressante pour les riverains de la Baie de Fundy, où la hauteur des eaux atteint une élévation extraordinaire. En Maine, M. D. P. Cooper, ingénieur, vient d'étudier un projet concernant la Baie de Passamaquoddy où la marée monte à vingt-six pieds et plus. Selon lui, l'énergie possible ne serait surpassée que par celle des Chutes du Niagara. Son plan, qui nécessiterait une dépense de cent millions, de dollars, repose

sur le même principe que celui de la firme de Rennes mentionnée plus haut. L'électricité pourrait se transporter à 300 milles. L'emploi de l'énergie des vagues ordinaires aurait infiniment plus d'envergure que l'utilisation des marées, cela saute aux yeux. Non seulement le nombre de places où les turbines à marée peuvent être établies est restreint, mais il n'existe pas sur les rives de certaines mers, telles que la Méditerranée, et les eaux équatoriales. Une usine harnachant les vagues pourrait opérer partout. L'ingénieur de Calais, en Maine, M. E. J. Ryan, qui a inventé, assure-t-il, un wave motor, déclare qu'à une dépense initiale de cent millions, il serait à même de développer une force locale de 600,000 chevaux.

La difficulté est de trouver des capitaux pour de telles entreprises, où le public, assez naturellement, tend à voir beaucoup d'incertitudes. Quoiqu'il en soit, il y a quelque chose à faire en ce sens. Pour ce qui concerne les vagues seules, il semble possible d'installer une force qui atteindrait dans certains goullets, ou couloirs, jusqu'à quatre yards par seconde, soit douze mille à l'heure.

George Nestler Tricoché.

## LE NOUVEAU CABINET BAXTER

Fredericton, 15.—L'honorable M. J.-B.-M. Baxter, C.R., D.C.L., P.C., est devenu officiellement Premier Ministre du Nouveau Brunswick, hier soir, alors qu'il a présenté son cabinet au lieutenant-gouverneur de la province l'honorable M. Todd. Le nouveau cabinet a été assermenté dans la salle du conseil exécutif.

Le nouveau cabinet Baxter est formé comme suit: Premier-Ministre et Procureur Général: l'honorable M. J.-B.-M. Baxter, C.R., D.C.L., P.C., de St-Jean;

Ministre des Terres et des Mines: l'honorable M. D.-C. Richards, de Fredericton;

Ministre des Travaux Publics: l'honorable M. D.-A. Stewart, de Campbellton;

Ministre de l'Agriculture: l'honorable M. Lewis Smith, de Cloverdale;

Ministre de la Santé Publique: l'honorable Dr H.-I. Taylor, de St-Georges;

Secrétaire Provincial et Trésorier: l'honorable M. A.-J. Léger, de Moncton;

Président du conseil exécutif: l'honorable M. L.-P.-D. Tilley, C.R., de St-Jean;

Ministre sans portefeuille: l'honorable M. E.-A. Reilly, C.R., de Moncton.

Tous les membres du cabinet, l'hon. M. Léger excepté, ont déjà siégé à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick.

## A BAS LES PONTS!

Deux ponts se sont écroulés en moins d'une semaine, dans le comté de Gloucester, l'un à Bathurst et l'autre à Tracadie. Il n'y eut aucun accident grave. Un nommé Arsenault était sur le pont à Bathurst lorsque la partie centrale s'écroula. Il en fut quitte pour une peur et un bain forcé.

## PROGRAMME De la FETE PAROISSIALE DU 20 SEPTEMBRE A EDMUNDSTON, N.-B.

10 heures et demi de l'avant-midi: GRAND-MESSE SOLENNELLE

3 heures de l'après-midi: BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE par S. G. Mgr. Chiasson Discours dans les deux langues

5 heures: BANQUET PAROISSIAL à la salle du Couvent Prix du billet . . . . \$2.00

TOUS LES RESIDENTS DU COMTE DE MADAWASKA SONT SPECIALEMENT INVITES D'ASSISTER A CETTE GRANDE FETE.

DIMANCHE LE 20 SEPTEMBRE

Ce sera grande fête, dimanche prochain, le 20 à l'Eglise de l'Immaculée-Conception d'Edmundston, une fête sans précédent dans l'histoire de la paroisse, une fête qui longtemps, par sa magnificence et sa haute importance, demeurera gravée dans l'âme de notre population catholique tout entière.

Il y aura bénédiction de la Pierre Angulaire du magnifique temple que l'on est à élever à la gloire de Dieu et de sa Très Sainte Mère.

Sa Grandeur Monseigneur P.-A. Chiasson, notre évêque, présidera la cérémonie; il y aura sermons de circonstance dans les deux langues; une foule nombreuse sera présente; en un mot, la journée sera des plus belles et en tout digne d'une célébration grandiose.

C'est que notre petite ville d'Edmundston n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années

## LES DEUX CHEFS DANS LES PROVINCES MARITIMES

M. King et M. Meighen passeront à Moncton le même jour, le 21 septembre. Une assemblée contradictoire?

## ETRANGE COINCIDENCE

Ottawa, 15.—L'hon. M. Meighen est aujourd'hui dans les Provinces maritimes où l'hon. Mackenzie King vient de commencer une tournée politique.

Coincidence étrange, ou peut-être que l'assemblée prenne la forme d'une réunion contradictoire, M. King et M. Meighen passeront tous les deux à Moncton l'amère journée, le 21 septembre.

L'hon. M. Meighen est accompagné de l'hon. Gédéon Robertson, autrefois ministre du Travail dans son cabinet. Ils visiteront ensemble Halifax mardi le 15; Stellarton et New Glasgow mercredi le 16; Rexton (dévoilement d'une plaque en l'honneur de Bonar Law) jeudi le 17; Charlottetown, I. P. E., vendredi le 18; Amherst samedi le 19; Moncton lundi le 21; Sussex mardi le 22; St-Jean mercredi le 23.

On vient de publier l'itinéraire de l'hon. M. King dans les provinces maritimes. Il est tout probable que l'hon. Dr. H.-S. Béland, ministre du Rétablissement civil des Soldats, l'accompagnera dans sa tournée. L'hon. A.-B. Copp l'accompagnera au Nouveau Brunswick, et l'hon. J.-E. Sinclair l'accompagnera dans l'île du Prince-Edouard.

Voici son itinéraire: Mardi, le 15 septembre—Amherst, N.-E. Mercredi, 16 sept.—St-Pierre, N.-E. Jeudi, 17 sept.—Halifax, N.-E. Vendredi, 18 sept.—Kentville, N.-E. Samedi, 19 sept.—Charlottetown, I. P. E. Lundi, 21 sept.—Moncton, N.B. Mardi, 22 sept.—St-Jean, N.-B.

## CONGRES DES BONNES ROUTES

Le Douzième Congrès annuel de l'Association canadienne des Bonnes Routes aura lieu au Château Frontenac, à Québec les 22, 23 et 24 de ce mois. Le but de l'Association est l'éducation du public en matières de routes, améliorer et encourager la construction et l'entretien des routes modernes. L'hon. P.-J. Veniot, L.L.D., présidera ce congrès.

passées; elle est sortie de l'ombre et aujourd'hui, elle porte le front haut et marche à grands pas vers le progrès matériel et religieux. Il ne faut pas, en effet, aller fouiller bien loin dans les annales de notre histoire pour retrouver Madaoueskak avec ses petits wigwams, des fiers Malécites d'au trefois. Il n'y avait qu'eux, ici, avant 1785; rois et maîtres de la contrée, ils y vivaient; heureux, de chasse et de pêche. Ce n'est que plus tard que les Mercurer et les Hébert vinrent s'y implanter. Vrais colons, ils firent reculer la forêt encore vierge, défrichèrent le sol, et à l'exemple de leurs pères, de la Grand-Pré, de leurs frères de Saint-Basile et de Saint-David, ils devinrent les fondateurs de notre riche paroisse, devenue depuis ville d'Edmundston. Les débuts furent rudes et difficiles, s'il faut en croire nos bons vieux aux cheveux blancs, fils de ces pionniers. On y vivait bien cependant, mais parfois la misère était grande. Il fallait marcher loin, bien loin surtout pour trouver au besoin les secours de la religion.

Ce ne fut qu'au mois de septembre 1872 que Mgr Rogers, premier évêque de Chatham, consentit à ériger en mission le village du Petit-Sault. Il y avait alors sous le Rev. P. Dugar, C.S.C. curé de Saint-Basile. On construisit d'abord une chapelle sur un terrain donné gratuitement par Francis Rice. Cette mission fut desservie par les curés de Saint-Basile jusqu'en 1880, date où l'abbé Louis-Côme d'Amours en devint curé résident, avant ce plus la desserte de Saur-Jacques, Edmundston comptait alors 102 familles et Saint-Jacques 24. Le curé d'Amours s'installa d'abord dans la maison Costello, où, pendant les saisons froides, il avait une chapelle domestique. L'église actuelle, commencée en 1880, fut ouverte, au culte la même année. L'ancienne chapelle fut transférée en résidence pour le curé. L'église a depuis subi plusieurs modifications et agrandissements. Louis-Côme d'Amours était encore curé, lorsque la mort l'enleva à un ministère bien rempli, en 1908. L'abbé William Conway succéda à la cure, 1908, qu'il occupa encore.

(Notes données par Mgr Dugar à Mons. l'abbé Thomas Aibert pour son histoire du Madawaska; au chap. IX.)

Et depuis 1908, la paroisse de l'Immaculée-Conception ne s'est pas arrêtée dans sa marche vers le progrès. Inutile de parler du mouvement matériel; tout le monde le sait.

La vieille église, "plusieurs fois agrandie et modifiée" devint bientôt trop petite et d'allure trop humble pour une population de près de quatre mille âmes. Monsieur le Curé en bon administrateur ne se hâta pas. Il fit bâtir, c'était nécessaire mais pour bâtir, et bâtir beau, il fallait des sous, des fonds, et les fonds peu à peu s'accumulèrent par souscriptions volontaires et généreuses, par soirées et bazars, par sueurs et labeurs incessants. Enfin, décision fut prise, site choisi, plans fixés. Au mois de juillet, 1923, les travaux d'excavation commencèrent. Plus tard, le contrat fut donné; et l'église monte, vaste et majestueuse; la structure, d'un riche granit, saura résister aux intempéries des saisons; le style en est lourd, puisque roman, mais majestueux aussi.

Et bientôt, dans quelques mois au plus, sur la belle colline-nord de la Saint-Jean, dominant notre petite ville rustique, et la riante vallée du Madawaska aussi, l'on verra les deux flèches élancées de notre chère église, qui, au nom de Dieu notre Créateur, et de Marie notre Mère, monteront la garde sur nous et nos enfants.